

Nom		Prénom					Classe				Date			Note					
M	A1	A2	R1	R2	I1	I2	I3	I4	C1	C2	C3	C4	C5	C6	F1	F2	F3	F4	F5
/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/

LES PICTOGRAMMES DE SECURITE – NOUVEAUX ET ANCIENS !!

« Le règlement européen CLP (Classification, Labelling and Packaging) a été publié le 31 décembre 2008 au Journal officiel de l'Union européenne. Ce texte organise, dans les secteurs du travail et de la consommation, l'application en Europe du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH) ».

Ainsi, les pictogrammes de sécurité évoluent progressivement de 2009 à 2015.

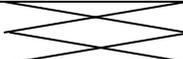
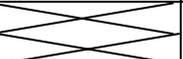
« Nouveaux pictogrammes, nouvelles classes de danger, nouvelles étiquettes... L'entrée en vigueur du nouveau système de classification et d'étiquetage des produits chimiques risque de modifier sensiblement les repères et les habitudes des entreprises ».

Source : le site de l'INRS : Institut National de Recherche et de sécurité.

Consigne : présente un travail propre et lisible !!

I. Les anciens pictogrammes:

Chaque pictogramme est accompagné d'une lettre, la signification du pictogramme peut être légèrement différente en fonction de la lettre qui l'accompagne :

						
E	F	O	T	Xi	C	N
	F+		T+	Xn		

Donne la signification de chaque pictogramme : (dans le tableau ci-dessus indique le sens de chaque pictogramme à côté de la lettre)

II. Mène une enquête chez toi ou au supermarché.

1) Recherche des pictogrammes :

Chez toi ou au supermarché, dresse une liste de produits comportant les pictogrammes ci-dessus, complètes le tableau ci-dessous avec les informations collectées sur les étiquettes (au moins cinq pictogrammes différents !!).

Pictogrammes Indique ici uniquement l'adjectif associé au pictogramme (exemple corrosif)	Nom Commercial (exemple : DESTOP)	Espèce chimique (composé principal contenu: celui qui à ton avis provoque l'utilisation du pictogramme)

C2 /2

B2i /5

C2 /5

I1 /5

2) Lecture des étiquettes :

Lis les étiquettes au dos des produits domestiques, et réponds aux questions ci-dessous :

- a) Cite un produit nocif : que faire en cas d'ingestion de ce produit nocif ?
.....
.....
.....
- b) Cite un produit irritant : que faire en cas de contact avec les yeux de ce produit irritant ?
.....
.....
.....
- c) Cite un produit corrosif : que faire en cas de contact avec la peau de ce produit corrosif ?
.....
.....
.....
- d) Quelles précautions faut il prendre lors de l'utilisation d'un produit à base de soude ?
.....
.....
.....

3) Questionnaire : exploitation de l'enquête.

Répondre à chacune des questions en faisant des phrases.

- a) Quel numéro de téléphone doit tu faire en cas d'accident domestique ?
.....
.....
- b) Quel est le numéro de téléphone du centre antipoison le plus proche de ton domicile ?
.....
.....
- c) Comment stocker à la maison les produits dangereux pour éviter les risques ?
.....
.....

III. Les nouveaux pictogrammes :



Les principales nouveautés pour l'étiquette de sécurité sont l'apparition de nouveaux pictogrammes de danger, de forme losange et composés d'un symbole noir sur un fond blanc bordé de rouge, et l'ajout de mention d'avertissement indiquant la gravité du danger ("DANGER", pour les produits les plus dangereux, et "ATTENTION"). Les étiquettes comporteront également des mentions de danger (ex: "Mortel par inhalation") en remplacement des phrases de risque (phrases R) et des nouveaux conseils de prudence (ex: "Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements") en remplacement des conseils de sécurité (phrases S).

1) Cherche la signification des « nouveaux » pictogrammes :



2) Qu'est-ce que le SGH ?

3) Qu'est-ce que le règlement CLP ?

II /4
C1 /4

B2i /3
C1 /3

B2i /3

II /2
C1 /1

II /2
C1 /1